



1ère Compagnie d'Arc du Dauphiné – Grenoble

J.O. 31 mai 1963 – F.T.A. 0138088 – FFH 220382585



Passage de flèches de progression ouvert à tous

(accessible aux tireur·euse·s handisports)

Le samedi 5 février 2022

Lieu : Gymnase Europole, 36 avenue du Doyen Louis Weil, 38100 Grenoble

Inscription : Les inscriptions se font uniquement via un formulaire en ligne sur notre site internet :
<https://framaforms.org/passage-de-fleches-10m15m20m-5-fevrier-2022-grenoble-1641114395>

Attention, le nombre de place est limitée à 48 archer·e·s.

Horaires : échauffement sur cibles, pas de volées d'essais, contrôle du matériel. **Rythme AB ou AB-CD en fonction du nombre d'inscrit·e·s**

Accueil et greffe	Echauffement sur cible (30 min)	Début des tirs	Nombre de places maximum
Samedi 5 février			
17H45	18H45	19H15	48

Blasons : Blasons de 80 cm pour tous

Flèches Blanche (10 mètres) ; Flèche Noire (15 mètres) ; Flèches Bleu (20 mètres)

Format : 6 volées de 6 flèches

L'objectif est de vous mettre en situation pour découvrir le déroulement d'une compétition en salle.

Arbitres :

Jour	Responsable	Adjoint	Candidat
Samedi	Rémy Borjon-Piron	Jacques Enjolras	Hervé Petit-Barat

Formalités :

- **Tenue blanche ou du club** obligatoire
- Chaussures de sport **propres** obligatoires
- **Présentation du pass vaccinal** obligatoire à l'entrée

Tarifs unique des inscriptions : 5€

Récompenses : Votre badge vous est offert

Pour obtenir votre flèche de progression, il vous faut atteindre 280 points sur les 360 possibles

[Compte tenu des directives nous ne pouvons malheureusement pas vous proposer de restauration sur place](#)

Contact en cas de problème le jour de la compétition

06.21.34.67.88 (Laurent Boissady, président du club)



Grenoble.fr



Plan d'accès :

Gymnase Europole, 36 Avenue du Doyen Louis Weil, 38100 Grenoble

Places de parking réservés et **GRATUITES** dans la rue
(demandez un macaron en arrivant)

